

Une maison sur l'eau

Innovantes, originales, dépaysantes : les maisons flottantes font leur apparition en France. Ces constructions, à mi-chemin entre bateau et maison s'inscrivent dans une démarche écologique. Autonomes, elles offrent une qualité de vie unique tout en s'intégrant au milieu naturel qui les accueille.



Les maisons flottantes commencent à faire leur apparition en France.

corrosion, matériaux extérieurs ne nécessitant pas d'entretien (ni peinture, ni vernis) et lavables à l'eau...

Un nouveau mode de vie

Bien connues aux Pays-Bas, dotés de nombreuses voies d'eau, les maisons flottantes sont cou-

Habiter sur l'eau, qui n'en a pas rêvé ? Les maisons flottantes, conçues pour habiter, et non pas pour naviguer, allient le confort d'un habitat classique au plaisir de vivre sur l'eau : des pièces spacieuses, une bonne hauteur sous plafond, de grandes baies vitrées pour faire entrer la vue et la luminosité, une terrasse pour profiter de l'extérieur... L'atmosphère particulière, le calme qui y règne, le contact privilégié avec la nature en font un mode de vie séduisant.

Un habitat écologique

Les maisons flottantes sont intéressantes du point de vue écologique. En premier lieu, parce qu'elles reposent sur l'eau et ne nécessitent pas de détruire le milieu naturel de leur espace d'implantation. Ensuite, parce que les constructeurs ont décidé de mettre l'accent sur l'autonomie de leurs maisons. Batiflo®, concepteur, fabricant et constructeur propose des habitations fonctionnant à l'énergie solaire pour l'électricité, à la géothermie par l'eau pour le chauffage, utilisant l'eau du site avec traitement par osmose inverse pour purifier et assainir grâce à une micro-station d'épuration embarquée fonctionnant avec de la boue activée et un système de filtration.

Mais selon l'emplacement, les maisons flottantes peuvent tout aussi bien être reliées au réseau municipal pour l'électricité, les eaux propres et usées. Même le chantier peut-être réalisé sur l'eau ! Chez H2orizon, une société française commercialisant des maisons flottantes, les matériaux utilisés sont respectueux de l'environnement : flotteurs sans

rantes dans les pays du Nord de l'Europe, mais aussi outre-Atlantique et dans certains pays asiatiques. Il s'agit en réalité d'embarcations mobiles, stationnaires mais déplaçables, non reliées au sol. Ces habitations ne sont pas sensibles aux crues et peuvent être reliées entre elles.

Maisons individuelles, hôtels, bureaux, villages : de nombreuses formules peuvent être imaginées. Moyennant les autorisations adéquates, la maison flottante peut s'installer pratiquement sur n'importe quel plan d'eau, douce ou salée. Il y a en outre peu de réglementation concernant le stationnement en lacs fermés et en étangs, ce qui laisse une grande liberté quant au choix du lieu d'implantation.

En France, une maison flottante ne nécessite pas de permis de construire. Sans fondations et déplaçable, elle est considérée comme un bateau. Elle doit néanmoins répondre à un certain nombre de normes afin d'obtenir le marquage CE des bateaux de plaisance, ou l'autorisation spéciale garantissant sa flottabilité, sa stabilité et sa sécurité.

Chez Batiflo®, il faut compter 1300 euros le mètre carré pour une maison flottante livrée clefs en main. Les personnes intéressées doivent contacter directement un constructeur pour un devis personnalisé.

Et pour celles et ceux qui voudraient tester le concept l'espace de quelques jours, il est possible de louer une maison flottante par l'intermédiaire de H2orizon. On en rêvait...

EB